

## » A lire demain

**ROLLE** Les Milices vaudoises ont choisi Rolle pour leur traditionnelle prise d'armes dont elles dévoilent le programme aujourd'hui.

## INFOS EXPRESS

## 120 000 francs contre les fléaux sonores

**MORGES** Comme on pouvait s'y attendre, le Conseil communal a décidé, mercredi soir, d'octroyer à la Municipalité un crédit de 120 000 francs pour l'établissement d'un plan d'assainissement contre le bruit routier. Cette étude urge car Morges doit produire un mémo circonstancié à l'attention de Berne et du canton d'ici à la fin de l'année.

L. BS

## Nouveau responsable pour la buvette

**PRÉVERENGES** Dans ses récentes communications, la Municipalité a fait savoir que la fameuse buvette de l'Oued, située au bord du lac, serait reprise par un nouveau responsable. Cela ne change rien à la date de réouverture saisonnière, fixée entre fin mars et début avril, selon les conditions.

24

## L'archéologie a le vent en poupe



Christophe Goumand, directeur ravi du succès croissant du festival.

## NYON

La 6<sup>e</sup> édition du Festival du film d'archéologie a fait un tabac. Le public a dû s'asseoir sur les escaliers. L'évolution des films scientifiques avec images de synthèse n'y est pas pour rien.

Christophe Goumand, directeur du Festival du film d'archéologie, est un homme heureux. La 6<sup>e</sup> édition de cette manifestation, qui s'est déroulée à l'Usine à Gaz, s'est soldée par une fréquentation record. «Nous avons dépassé les 1500 spectateurs, note le responsable. C'est probablement dû au fait que nous sommes de plus en plus connus, mais aussi parce que les films deviennent moins austères avec les images de synthèse, qui permettent au public de mieux se représenter les temps ancestraux.»

Pour cette édition, qui marquait les 10 ans de la première, le comité d'organisation avait notamment invité le Français Jean Clottes, spécialiste mondial de l'art rupestre, ainsi que le très demandé Philippe Kaenel, spécialiste des Celtes et directeur du Musée archéologique de Lausanne. Les huit soirées agendées ont fait le plein. La prochaine édition aura lieu dans deux ans.

L. BS

# Les Copétans votent la rigueur en balayant la hausse d'impôts

## RÉFÉRENDUM

Plus de six votants sur dix ont refusé un taux à 65%. Largement battu, l'exécutif annonce un déficit de 3 millions, les référendaires exigent des économies.

MICHEL JOTTERAND

**D**éçu! Et pas qu'un peu. Pierre-André Romanens, syndic de Coppet, ne croyait pas à la victoire. Mais il espérait une défaite moins cinglante. Par 601 non contre seulement 301 oui (55,25% de participation), la population a refusé une hausse de 5 points du taux d'imposition à 65%. Hier, lors d'une conférence de presse commune, Municipalité et référendaires ont expliqué leurs façons très différentes de voir la suite.

Pour le syndic, l'affaire est claire. La facture sociale cantonale et le fonds de péréquation intercommunal vont encore augmenter et «pomper» l'ensemble des revenus de l'impôt communal. «Coppet devra s'endetter pour fonctionner», annonce Pierre-André Romanens qui estime le déficit à 3 millions. «En 2010, ce n'est pas à 65% qu'il faudra monter l'impôt mais à 68 ou 72», promet-il tout en annonçant un probable gel des investissements ainsi qu'une batterie de petites économies sur des services à la population. «Mais ce n'est pas avec ça que l'on trouvera les 3 millions.»

Pour les référendaires, l'affaire est tout aussi claire. Il suffit d'économiser et de contester la facture du canton.

«Ce n'est pas normal qu'il reste si peu de moyens à une commune», affirme Hans Peter Zbinden, membre du comité référendaire, en jugeant que mal-

gré les six recours qu'elle a déposés - chaque fois en vain -, la Municipalité ne s'est pas assez battue contre le système péréquatif. «Le vote de Coppet est un signe fort envers le canton. C'est une manière droite de combattre la péréquation. Ce qu'a fait Buchillon est honteux», affirme Hans Peter Zbinden (ndlr: Buchillon a doublé son taux d'imposition pour démontrer l'absurdité du système). «C'est exactement le contraire. Nous montrons que les Copétans sont d'accord d'emprunter pour payer la facture sociale. Notre position n'est plus défendable, c'est un autogol magistral», s'emporte Pierre-André Romanens. Du côté des économies, les référendaires restent vagues. Une des pistes serait de réduire le personnel communal.

## Audit proposé

«Il faut faire un audit. Nous avons trouvé un comptable à la retraite qui veut bien le superviser. Il suffit d'envoyer un questionnaire à la population et d'engager quelques aînés pour le dépouiller», affirme Martin Steib, chef de file des référendaires. «Et surtout que l'on évalue avec plus de rigueur chaque nouvel investissement», précise M. Zbinden en ajoutant que son comité était disposé à donner son avis grâce à la nouvelle légitimité que lui conférerait le résultat du scrutin.

«C'est le rôle du Conseil communal et de sa commission de gestion», rappelle le syndic en invitant les référendaires, dont un seul siège et pour sa première législature, à s'inscrire sur les prochaines listes électorales.

Et il risque d'y avoir de la place. «Plusieurs conseillers m'ont dit qu'ils démissionneraient si la population les désapprouvait sur cette hausse d'impôts», conclut Amélie Cherbuin, première citoyenne de Coppet. ■



**INCONCILIABLES** Pierre-André Romanens, syndic (à g.) et Hans Peter Zbinden, membre du comité référendaire, analysent la situation de Coppet de manière diamétralement opposée. Il sera difficile de trouver des solutions communes. COPPET, LE 8 MARS 2009

## Des citoyens généreux bien malgré eux

**L**e résultat du scrutin doit moins à l'argumentaire creux des référendaires qu'au réflexe quasi conditionné d'un citoyen face au choix de payer ou non plus d'impôts. Et à l'exception notable de leurs autorités qui se trouvent aujourd'hui en position délicate, personne ne tiendra rigueur aux Copétans d'avoir fait ce choix.

En tout cas pas le reste de la population vaudoise qui va profiter de cette généreuse attitude. Généreuse? En glissant un «non» dans l'urne, les Copétans ont maintenu la position «avantageuse» de

## COMMENTAIRE

MICHEL JOTTERAND  
RÉDACTEUR  
EN CHEF  
RÉGIONAL



leur bourg dans le hit-parade des communes riches. Elle va même progresser à la faveur des hausses d'impôts que d'autres ont consenties, à l'image spectaculaire de la roublarde Buchillon. Au final, Coppet sera mise encore plus

à contribution et se prépare une période d'austérité, voire d'endettement, alors que d'autres profitent de la manne péréquative.

Quand bien même le système est critiqué par le plus grand nombre, il changera au mieux en 2011. Et rien ne dit qu'il sera plus favorable aux communes comme Coppet qui resteront riches par la composition de leur population.

Il ne faut pas perdre de vue que ce système est là pour resserrer les taux d'imposition communaux. Y résister, c'est retarder douloureusement l'échéance.

## Via un référendum, les habitants de Bassins plébiscitent leur syndic

## VOTATION

Les Bacheyards ont accepté à 60,8% la décision du Conseil communal de racheter la chaufferie de la piscine. C'est une victoire pour le syndic, qui a souvent été contesté durant cette législature.

L'affaire n'était pas simple à comprendre. Et pourtant, plus de 60% des votants de Bassins se sont déplacés aux urnes. A vrai dire, l'enjeu, quoiqu'en dise le syndic Didier Lohri, consistait à lui confirmer ou non une confiance donnée aux élections de 2006.



Le syndic Didier Lohri au moment de la découverte des résultats. L'homme politique apprécie que la population lui ait fait confiance.

Techniquement, il s'agissait pour la population de Bassins d'entériner ou d'annuler une décision prise au Conseil communal à une voix d'écart en décembre dernier. L'objet portait sur le rachat du système de chauffage de la piscine appartenant à une SA dont les actionnaires sont pour 80% Bassins et pour 20% la Clinique de Genolier.

## Ami d'enfance

Il y va de 660 000 francs, somme qui, selon les promoteurs du projet, est bonne à investir dans la conjoncture économique et financière actuelle. Emmené par Bernard Treboux, ami d'en-

fance de Didier Lohri, un comité référendaire a estimé la dépense trop coûteuse et porté la question devant les citoyens après avoir récolté le nombre suffisant de signatures.

Vu le contexte, Bernard Treboux, qui faisait partie de la commission des finances, a démissionné du Conseil communal.

Hier, Didier Lohri a réagi en espérant que la défaite des référendaires contribuerait à ramener le calme dans l'assemblée. «J'interprète la réponse des Bacheyards comme un plébiscite pour le Conseil communal. Pour moi, c'est un signe que le village mûrit politiquement», a-t-il commenté.

Bernard Treboux a, quant à lui, salué la victoire du pouvoir en place: «Mais je ne peux m'empêcher de penser que les habitants ont été manipulés. Notamment par certains arguments énoncés dans le tous-ménages. L'information a été menée tambour battant et il n'est pas sûr que les citoyens aient vraiment eu accès aux deux points de vue qui s'opposaient.» Il se dit «déçu» et estime que le syndic n'est pas un homme qui accepte la contradiction. Après sa démission, cet enfant du village se représentera peut-être au Conseil en 2011. En espérant que d'ici là sa vieille amitié avec Didier Lohri se sera renouée.

L. BS

## La nouvelle Municipalité veut rétablir le dialogue



Stephan Comminot (nouveau syndic), Maria de Matteo et Roland Beaud (élus municipaux) partagent le désir d'être à l'écoute des citoyens.

## CHAVANNES-DES-BOIS

L'exécutif s'est doté, hier, de deux municipaux et d'un syndic. Nouveau départ.

Les élections dominicales étaient jouées d'avance. Deux intéressés pour deux postes vacants! C'est donc sans surprise que Maria de Matteo et Roland Beaud ont été désignés municipaux, par 104 voix chacun (sur 116 bulletins rendus et 41% de participation).

La première, mère de deux enfants, se verrait bien travailler pour les écoles, tandis que le second, avocat-conseil, reprendrait volontiers les finances.

Mais la répartition des dicastères ne sera définie qu'après l'investiture, fixée au 16 mars.

## Citoyens en partenariat

Quant au poste de syndic, il a été confié, au terme d'une élection tacite, à Stephan Comminot. Le municipal entend œuvrer pour renouer une relation de confiance avec la population, déçue par un exécutif opaque. Pour ce faire, il mise sur la transparence, ainsi que le dialogue. Et la convivialité... En ce sens, une nouvelle amicale devrait être créée et organiser le Noël des Chavannes.

A. MN